



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 08.01.2021  
**Date d'échéance prévue:** 08.01.2022  
**Numéro de publication:** UP04-0000002672

**Entité de publication**  
Ecole Nouvelle de la Suisse Romande S.A., Chemin de Rovéréaz 20, 1012 Lausanne

## Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Ecole Nouvelle de la Suisse Romande S.A.

**Organisation concernée:**  
Ecole Nouvelle de la Suisse Romande S.A.  
CHE-101.251.255  
Chemin de Rovéréaz 20  
1012 Lausanne

**Indications concernant l'assemblée générale:**  
11.02.2021, 18:30 heures, Par visioconférence

**Texte d'invitation/ordre du jour:**  
Invitation à l'Assemblée générale ordinaire de l'Ecole Nouvelle de la Suisse Romande



## Assemblée générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués pour le

**Jeudi 11 février 2021, à 18h30  
par visioconférence.**

Les actionnaires sont priés de bien vouloir s'annoncer et présenter les originaux des actions avant le début de l'assemblée générale ordinaire. Comme la séance se tiendra par visioconférence pour tenir compte des exigences de sécurité émises par le conseil fédéral, ces papiers-valeurs digitalisés peuvent nous être adressés par e-mail.

### Ordre du jour :

1. Rapports du président du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué relatifs à l'exercice 2019/2020
2. Approbation du rapport et des comptes annuels pour l'exercice 2019/2020
3. Proposition pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan
4. Décharge aux membres du conseil d'administration
5. Élections statutaires
6. Transformation des actions au porteur en actions nominatives
7. Divers

Le bilan, le compte de profits et pertes au 30 juin 2020, le rapport du conseil d'administration et le rapport de l'organe de révision sont à disposition des actionnaires au siège social dès ce jour, de même que le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 février 2020.

Le conseil d'administration